******

**La plateforme mobilité a repris son activité d’accueil et d’accompagnement mobilité le 27 août.**

**Nouveaux horaires d’accueil du public : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h (fermeture le lundi matin et le mercredi après-midi)**

**Accueil téléphonique : 04 76 59 56 10**

**Accès Extranet de la plateforme pour la création de compte prescripteur ou le suivi des dossiers des usagers en parcours à la plateforme mobilité :**

<http://www.grenoble.fr/480-plateforme-mobilite.htm>

**Toute l’actualité Mobilité du département de l’Isère à votre disposition sur le site :**

<http://www.plateformemobilite-ra.fr/>

# Les nouveautés de la plateforme mobilité à découvrir à partir de Septembre 2018

### **Un bilan nouvelle formule**

**Expérimentée sur le mois de juillet, une nouvelle version du bilan mobilité sera proposée à partir du 27 aout 2018. Le bilan Mobilité s’organisera en 2 temps : une information collective puis un rendez-vous individuel.**

**Tout d’abord une Information Collective sera l’occasion de présenter la PFM, son équipe et son offre de service. Puis chaque participant renseigne un livret d’analyse des compétences et connaissances de la mobilité.**

**Les informations collectives sont proposées 3 fois par mois et limitées à 15 inscrits.**

**Une prescription du via l’extranet de la PFM est indispensable. Elle permet la création du dossier et la formulation du projet de la personne. L’inscription est ensuite effectuée directement par les usagers auprès de l’accueil ou par téléphone.**

**A l’issue de cette rencontre, les usagers prennent un rendez-vous individuel avec un formateur en mobilité. Ce rendez-vous d’une heure constitue le 2ème temps permettant l’élaboration du bilan mobilité. A l’issue du rendez-vous et au plus tard sous 10 jours, le bilan rédigé sera mis à la disposition du prescripteur depuis l’extranet, puis remis aux usagers lors du module de contractualisation et d’entrée en Accompagnement Mobilité (pour ceux qui souhaitent entrer dans un parcours mobilité).**

## **Formation des professionnels**

**Proposée aux professionnels du Voironnais et du Grésivaudan sur le premier semestre 2018 une formation portant sur la Mobilité est proposées aux professionnels à partir du mois d’octobre 2018. Ces intervention de 3h sont organisées dans les locaux de la plateforme, mais peut, sur demande, s’organiser dans les structures partenaires de l’agglomération. Elle permet d’améliorer la connaissance des problématiques de mobilité des publics en insertion, la connaissance de l’offre de mobilité du territoire et l’offre d’accompagnement proposée par la plateforme mobilité.**

**Pour vous inscrire :** <https://doodle.com/poll/ueryvpb4ct5vaqdi>

# ****Retrouvez les cours de pré-code et ateliers et stage de la plateforme****

<http://www.grenoble.fr/483-catalogue-de-formations.htm>

# ****L’entrée en accompagnement à la plateforme mobilité****

**L’entrée sur les cours de pré-code et les stages s’effectue après avoir établi le bilan mobilité et signé un contrat d’accompagnement de la PFM, et ce depuis le 1er janvier 2018. Une fois prescrit par son référent, l’usager prend contact avec la plateforme afin de s’inscrire à une information collective (voir schéma d’organisation du parcours à la plateforme).**

# ****Particularité pour les stages Vélo Ecole et les ateliers d’orientation****

**Les stages vélo et les stages de l’axe « se repérer, se déplacer » sont aussi accessibles à toutes les personnes en parcours socio-professionnel sans nécessité d’avoir fait le bilan ni signé le contrat d’accompagnement, dans la limite des places disponibles.**

**Ces stages relèvent toujours de la prescription des référents via l’extrannet de la plateforme mobilité puis d’une inscription directe des usagers.**

***Prochaines dates :***

Stage Vélo Niveau 1 « pour apprendre à faire du vélo »

Les 19 – 20 – 22 – 29 Novembre de 9h à 11h et le 27 novembre de 9h à 11h et de 14h à 16h

(Tarif 18€)

Stage Vélo Niveau 2 « pour se déplacer en ville à vélo  et découvrir toute l’offre Métro Vélo :

Les 2 – 4 et 9 -11 octobre 2018 de 9h à 11h départ de la plateforme mobilité

Les 4 – 6 – 11 et 13 décembre de 9h à 11h

(Tarif 12€)

Inscription, après prescription par un référent insertion ou emploi (création du dossier), directement à l’accueil de la plateforme (règlement obligatoire pour valider l’inscription).

Panneaux et Itinéraires : GRATUIT – inscription obligatoire

Les 6 – 13 et 20 novembre 2018 de 9h à 11h

Les 12 – 13 et 14 décembre 2018 de 14h à 16h

La rue et ses codes : GRATUIT – inscription obligatoire

23 – 24 et 25 Octobre 2018 de 9h à 11h

3 – 10 – 17 décembre 2018 de 14h à 16h

Orientation et déplacement : GRATUIT – inscription obligatoire

Le 14 novembre 2018 de 9h à 11h et de 14h à 16h et le 15 novembre 2018 de 9h à 11h